



## Des investissements d'avenir et des taxes locales stables

La vision globale de la gestion financière de notre commune s'articule autour des projets de notre mandat et plus précisément de l'environnement, de la transition écologique, de la solidarité et de la démocratie. Ces choix se transforment en actions au quotidien :

- pour protéger et partager l'environnement paysager, la richesse de notre patrimoine local, des bâtiments publics et de la forêt avec ses 175ha.
- pour préserver et continuer le dynamisme du village avec des services de qualité aux habitants, de la vie associative et du territoire, des nouveaux usages.
- pour étendre la participation et la citoyenneté avec des actions « Mon village en transition »
- pour développer encore plus de solidarités dans le village, tisser du lien social, répondre à de nouveaux besoins des habitants. Des appels à projets sont lancés pour innover, créer des animations proposées par les acteurs locaux et la commune. « Du Jardin à l'assiette » en 2018 à aujourd'hui « Vivons ensemble et longtemps dans notre village ! » de nombreux projets sont financés par la Conférences des financeurs, Fondation de France et Pro BTP.

Pour 2024, l'enjeu pour la commune est, dans un contexte économique non stabilisé, encore marqué par l'inflation et incertain, de maîtriser les dépenses, de ne pas modifier la fiscalité locale, tout en maintenant la qualité des services offerts aux habitants.

Aujourd'hui, face à la situation financière que nous subissons tous, familles, entreprises, collectivités,

- Avoir une gestion attentive aux coûts des services est notre quotidien mais des évolutions tarifaires de certains services sont actées dès maintenant et envisagées en cours d'année si nécessaire pour nos finances communales.

- Avoir une gestion agile, attentive aux dépenses pour conserver des capacités à investir et préparer l'avenir de la commune fait partie des orientations politiques du conseil.

Pour le BP 2024, la commune reste attentive à la trajectoire de ses équilibres financiers pour l'avenir, en lien avec ses choix affichés pour le mandat avec des investissements ambitieux qui améliorent le cadre de vie de tous.

La feuille de route de la Commission des Finances

# 2023

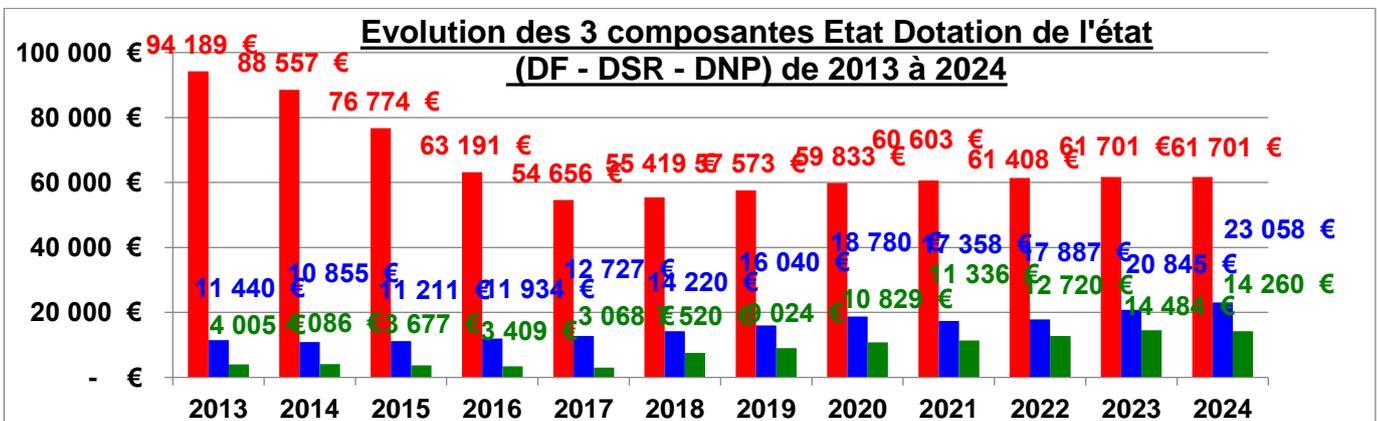
## Le compte administratif

Les documents budgétaires, compte administratif et compte de gestion 2023, budget primitif 2024, les taux d'imposition et les choix de soutien aux associations ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Le compte administratif 2023 dégage un résultat excédentaire de clôture au 31/12/2023 de + 485 350.41€.

➤ **Pour le fonctionnement des services en 2023,**

- Une hausse des charges de +12% alors que les recettes n'ont progressé que de 7%.
- Des charges récurrentes : dépôt sauvage (1500€ en 2023) – Chats errants (200€)
- Prestations fournies « Vivons ensemble et longtemps dans notre village » 8312€
- Vie communale Solidarité CCAS - CTASF 4 700€ – Vie Intercommunale ASGC 7 140€ - SOGC 10 050€ - Participation de la commune à la Classe découverte 2 200€ - Bons scolaires 1 738€.
- De nouvelles recettes : pour les services du périscolaire, un reversement de la Comcom (compétence scolaire) pour l'utilisation des locaux du Centre Polyvalent ainsi que pour l'utilisation de la salle de musique.



➤ **Pour les investissements en 2023 :**

- Un emprunt de 300 000€ a été souscrit en 2023 pour les travaux de voirie rue du Château et chemin du Val. 2 emprunts (bassin de rétention et voirie) s'achèvent en 2027 et 2028 et diminueront de 13 000€ (charges financières comprises) les annuités.
- Dotations, Fonds divers 52 775,25€
- Dotations d'équipements Etat /Département / Région 63 393,86€

Aménagement Cadre de Vie / Travaux	
Allée des Vieux Jardins/ Rue du Château chemin du Val/ Chemin Saint Nicolas/ Cabane du Verger	486 240,66 €
Projets	
Diagnostic Eglise / Honoraires Etudes extension cimetière / Honoraires Etudes Tiers lieu	56 775,23 €
Cimetière Jardin du Souvenir	4 758,00 €
Ecole / Eclairage CPO / Mairie services	5 938,10 €
<b>Total des Réalisations investissements 2023</b>	<b>553 711,99 €</b>



Inauguration Place du Château

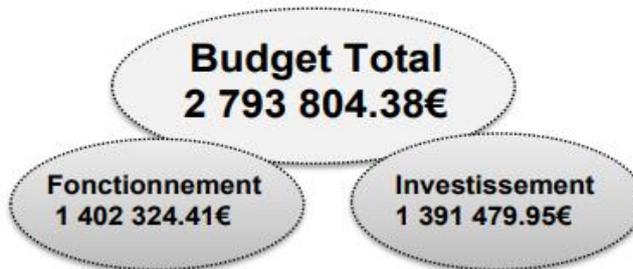


la cabane au verger communal

# 2024

## Le budget de la commune

Après l'affectation des résultats 2023, le budget primitif 2024 est équilibré en recettes et en dépenses. Proposé en fonctionnement 1 402 324.41€ et en investissement 1 391 478.95€, il est adopté à l'unanimité.



### La fiscalité locale

#### ➤ Pour le fonctionnement des services en 2024, le principal

- Depuis 2021, les élu(e)s ont décidé de maintenir le taux communal des impôts directs locaux. Compte tenu de l'inflation et des chiffres de base de l'état qui vont augmenter mécaniquement de 3.9%, les élu(e)s décident de ne pas changer les taux. Les taux sont : 32.31% pour le foncier bâti - 41.57% pour le foncier non bâti -12.32% pour la taxe d'habitation des résidences secondaires ou vacantes et ce malgré l'augmentation des coûts des énergies sur le compte administratif 2023 [(eau +59%) – (électricité - gaz +65%)], l'assurance de la collectivité +17% annoncé pour 2024, les achats d'alimentation, les réparations et maintenance d'équipements communaux.

### Le personnel

- En 2024 inscrit au budget et avant les travaux de la mairie, le centre de gestion termine l'archivage des documents 20 000€ et réduit de moitié l'espace occupé par des archives.
- Une nouvelle charge inscrite pour les services d'urbanisme fournis à notre commune 9 000€.
- Egalement votée à l'unanimité pour le personnel, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, dans les conditions prévues du code général de la fonction publique, a été versée à 16 agents qui en ont bénéficié sur le salaire de Mai 2024. Elle représente pour la collectivité 7 600€.
- Actuellement, nous préparons la rentrée car les services de la commune sont impactés par la fermeture de classe.

### Les services

- Le tarif du centre polyvalent, qui n'a pas évolué depuis 2010, change à partir du 13 décembre 2024. Pour les eulmontois, 300€ : les extérieurs 700€ et la location de vaisselle 100€.
- Pour la restauration collective, notre prestataire API nous annonce une augmentation des tarifs (4,48€) pour la rentrée. Le conseil a délibéré en faveur du maintien de la qualité du service, de l'augmentation à minima des coûts du service de midi pour les familles et en faveur de l'équité. 136 enfants à l'école dont 126 fréquentent la cantine.

### Le périscolaire et la Cantine

- Depuis le 1 Avril 2019, l'Etat soutient la mise place de la tarification sociale des cantines scolaires pour 1€ maximum et depuis le 1 Janvier 2024, une bonification de 1€ est accordée aux collectivités qui respectent les engagements de la loi EGALIM, ce qui est le cas pour Eulmont avec API. 20 enfants sont concernés.
- Les tarifs du périscolaire du matin et du soir sont sans changement.

### Le CCAS

- A travers sa politique sociale, la commune par le CCAS,
  - propose chaque année des nouvelles actions de solidarité,
  - vous associe à la solidarité,
  - attribue des aides aux familles en difficultés, des aides vacances,
  - participe en complément de la commune à la classe de découverte,
  - crée et maintient du lien social pour les personnes plus âgées.

## La vie associative

## Les investissements

- D'un point de vue financier, la commune accompagne la vie associative du village :
  - avec la mise à disposition gratuite des locaux, du matériel pour toutes les activités
  - avec un soutien financier par des subventions ou par l'intermédiaire du collectif d'associations de la brocante qui l'organise et perçoit les recettes du droit d'occupation du sol du domaine publique.
  - en répondant aux appels à projets pour financer les projets inter-associatifs « Vivre ensemble et longtemps dans notre village »

### ➤ Pour les investissements en 2024

- Présentés à la cérémonie des vœux, plusieurs investissements majeurs seront réalisés en 2024, 2025 en matière de transition écologique, d'accessibilité, de mise aux normes de bâtiments municipaux et de rénovation du patrimoine.

Pour 2024,

- Sont budgétisés 33 400€ pour l'achat de terrains en cours et divers équipements utiles pour l'école, le CPO, la mairie et les services techniques ainsi que le remplacement d'une borne incendie.
- Les travaux d'extension du cimetière d'un montant de 179 000,47€ ht seront financés :
  - en autofinancement d'une part,
  - avec 1 subvention du Conseil départemental pour 20 000€,
  - un autre dossier est déposé pour la dotation de l'état DETR, dans l'attente d'une notification.
- Les travaux d'extension du cimetière démarreront le 1 Juillet 2024. Les entreprises sont recrutées Terr'Active pour le gros œuvre et ID Verde pour l'aménagement qualitatif et paysager du site. Les plantations se feront en automne.



**Extension du cimetière en 2024**

- Le projet définitif de « Rénovation énergétique et restructuration de la mairie en tiers-lieu » a été adopté et dans l'attente de retour de demandes de subventions déposées auprès de l'Etat, du Conseil départemental et régional, des fonds européens.



**Projet Tiers-lieu, Rénovation énergétique et restructuration de la mairie en tiers-lieu, Façade rue du Château, mise en accessibilité**

**Projet Tiers-lieu, Rénovation énergétique et restructuration de la mairie en tiers-lieu, allée des vieux jardins**

